

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 20 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Isabelle BRACALE
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Élisabeth BRUSSAT
M. Didier MATRAS	M. Florent MONEYRON
Mme Agnès LAVEST	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Déolinda BOILON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)
Mme Aline ROCHE (à M. Jean-Philippe AUSSET)
M. Daniel PEYNON (à Mme Annick FORESTIER)
M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)
Mme Sylvie ROCHE (à Mme Catherine MORAND)
Mme Monique FERRIER (à M. Daniel DUVERT)
Mme Sophie CARRÉ (à Mme Élisabeth BRUSSAT)
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)
M. Bernard SAXER (à Mme Nicole BOUCHERAT)

Absents :

M. Julien THELLIER
Mme Marie-France BARRIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – MEDIATHEQUE – RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR 2019

RESSOURCES HUMAINES – MEDIATHEQUE – RECRUTEMENT DE VACATAIRES POUR 2019

Monsieur le Président informe que des vacataires seront recrutés par la Communauté de Communes au service de la Médiathèque Entre Dore et Allier durant la période estivale et lors des vacances scolaires (Toussaint et Noël).

Les vacances seront rémunérées sur le 1^{er} échelon de la grille indiciaire du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine

Pendant les périodes suivantes :

- Du 1^{er} juillet au 31 août 2019 inclus (en fonction du besoin)
- Du 19 octobre au 03 novembre 2019 inclus
- Du 26 décembre 2019 au 05 janvier 2020 inclus

Pour des missions d'accueil du public et de rangement / classement des documents

Plusieurs candidatures feront l'objet d'entretien à la fin du mois de juin.

Aussi, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- de recruter des vacataires pendant les périodes précitées
- de l'autoriser à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des conventions / contrats ainsi que tous les documents afférents aux présentes décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 juillet 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.